



LAROUSSIA TRAIL FESTIVAL 2

11 & 12 avril 2026

REGLEMENT GENERAL

Article 1 : Préambule

LAROUSSIA TRAIL FESTIVAL est un événement sportif proposant cinq épreuves de pleine nature à travers les villes d'El Battan et Tebourba.
Chaque épreuve se déroule en une seule étape et en un temps limité.

Article 2 : Organisation

L'événement est Organisé par Laroussia Trail Festival en Partenariat avec le Running Club Tunis (RCT).

Article 3 : Caractéristiques

1. LAROUSSIA 24H EVEREST CHALLENGE : Épreuve limitée à 100 coureurs !!!

Une course d'endurance de 24h à allure libre qui se déroule en individuelle sur une boucle de 2.8km avec 200m de dénivelé positif.

Course ouverte aux athlètes, hommes et femmes, licenciés ou non, âgés d'au moins 20 ans le jour de l'épreuve

Objectif : Dépasser la barrière mythique de l'altitude de l'everest (soit 8849 mètres de dénivelé positif en 24h).

Record de la course : Mohamed Baratli – 9200 m de dénivelé positif réalisé en 2024. **Cette année, on monte encore la barre : 48 boucles 9600 m de dénivelé positif pour gagner le challenge.**

Le départ est fixé le samedi 11 avril à 10h au Parc de Laroussia. La fin de l'épreuve est prévue le dimanche 12 avril à 10h, au même endroit.

2. La MAGNUM : Épreuve limitée à 250 coureurs !!!

Parcours trail de 32km pour un dénivelé de 1400 m de dénivelé positif. **(en cours d'inscription au calendrier de l'ITRA)**

Épreuve ouverte aux athlètes, hommes et femmes, licenciés ou non, âgés d'au moins 18 ans le jour de l'épreuve.

LAROUSSIA TRAIL FESTIVAL 2

11 & 12 avril 2026

REGLEMENT GENERAL

Le départ est fixé le dimanche 12 avril à 8h15 au parc de Laroussia – à Tebourba. La course doit être effectuée en 7h00 maximum. Toute personne arrivant après 15h15 sera par conséquent disqualifiée.

Horaires et parcours soumis à changement. Se renseigner auprès des organisateurs.

3. La Fillette : Épreuve limitée à 550 coureurs !!!

Parcours mini-trail de 16 km pour un dénivelé de 700 m de dénivelé positif. **(en cours d'inscription au calendrier de l'ITRA)**

Épreuve ouverte aux athlètes, hommes et femmes, licenciés ou non, âgés d'au moins 18 ans le jour de l'épreuve.

Le départ est fixé à 09h00 au parc de Laroussia – à Tebourba.. La course doit être effectuée en 4 heures maximum. Toute personne arrivant après 12h sera par conséquent disqualifiée.

Horaires et parcours soumis à changement. Se renseigner auprès des organisateurs.

4. Laroussia Rando : Épreuve limitée à 450 coureurs !!!

Parcours randonnée de 7 km pour un dénivelé de 250 m de dénivelé positif. à votre rythme ! Un défi rando sans limite de temps, avec des sentiers pour tous : débutants ou aguerris, fans de courte rando ou accros aux longues, en famille ou en solo.

Horaires et parcours soumis à changement. Se renseigner auprès des organisateurs.

5. LAROUSSIA MTB CHALLENGE : Épreuve limitée à 150 coureurs !!!

Parcours VTT/Gravel/E-bike de 36Km pour un dénivelé de 900 mètres positif. Épreuve ouverte :

Aux athlètes, hommes et femmes, licenciés (FTC) âgés de 16 ans et plus

Aux athlètes, hommes et femmes non licenciés âgés de 18 ans et plus

Le départ est fixé le samedi 11 avril à 9h au parc de Laroussia – à Tebourba.. La course doit être effectuée en 5h00 maximum. Toute personne arrivant après 14h00 sera par conséquent disqualifiée.

LAROUSSIA TRAIL FESTIVAL 2

11 & 12 avril 2026

REGLEMENT GENERAL

Article 4 – INSCRIPTIONS / DOSSARDS

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site www.laroussiatrailfestival.tn

La date limite des inscriptions est fixée pour **le Mardi 31/03/2026**, dans la limite des places disponibles.

Votre inscription entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute inscription est définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.

Tout participant s'engage à communiquer les données exactes relatives à son identité et à sa date de naissance lors de l'inscription.

Chaque dossard est remis individuellement à chaque coureur sur présentation d'une pièce d'identité avec photo et du présent règlement dûment signé

Aucun échange et revente de dossard ne sera autorisé.

Tout Participant y contrevenant en rétrocédant son dossard à un tierce personne sera reconnu responsable en cas d'incident et/ou accident survenu et/ou provoqué par cette dernière durant l'événement. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident résultant directement ou indirectement d'une telle situation.

Article 5 – FRAIS D'ENGAGEMENT :

LAROUSSIA 24H EVEREST CHALLENGE : Le tarif est de 145 DT jusqu'au **13 mars 2026**, puis à 150 DT à partir du **14 mars 2026**. et comprend:

- La participation à un événement mythique.
- Un cadeau de bienvenue.
- Dossard nominatif (pour toute inscription et paiement effectué avant le **14 mars 2026**)
- Le dossard à puce.
- Le chronométrage avec 2 tapis
- Cadeau finisher
- Un ravitaillement liquide et solide complet
- Le repas d'après course

LAROUSSIA TRAIL FESTIVAL 2

11 & 12 Avril 2026

REGLEMENT GENERAL

La MAGNUM : Le tarif est de 55 DT jusqu'au **13 mars 2026**, puis à 60 DT à partir du **14 mars 2026** et comprend:

- Dossard nominatif (pour toute inscription et paiement effectué avant le **14 mars 2026**)
- Le dossard à puce.
- Un cadeau de bienvenue.
- Le chronométrage avec 3 tapis.
- Cadeau finisher.
- Un ravitaillement liquide solide complet.

La fillette : Le tarif est de 35 DT jusqu'au **13 mars 2026**, puis à 40 DT à partir du **14 mars 2026** et comprend:

- Dossard nominatif (pour toute inscription et paiement effectué avant le **14 mars 2026**)
- Dossard à puce.
- Un cadeau de bienvenue.
- Le chronométrage avec 2 tapis
- Cadeau Finisher
- Un ravitaillement liquide solide complet

Laroussia Rando : Le tarif est de 15 DT jusqu'au 13 mars 2026, puis à 20 DT à partir du 14 mars 2026 et comprend:

- Dossard sans puce .
- Cadeau Finisher.
- 1 point de ravitaillement à l'arrivée.

Randonnée en auto-gestion complète (pas de ravitaillement sur le parcours)

LAROUSSIA MTB CHALLENGE : Le tarif est de 45 DT jusqu'au **13 mars 2026**, puis à 50 DT à partir du **14 mars 2026** et comprend:

- Dossard nominatif (pour toute inscription et paiement effectué avant le **14 mars 2026**)
- Dossard à puce.
- Un cadeau de bienvenue.
- Le chronométrage avec 3 tapis
- Cadeau finisher
- Un ravitaillement liquide solide complet

LAROUSSIA TRAIL FESTIVAL 2

11 & 12 Avril 2026

REGLEMENT GENERAL

Article 5 : Matériel obligatoire

Il est de votre responsabilité de prévoir un équipement et une tenue adaptés aux conditions météorologiques de la course.

LAROUSSIA 24H EVEREST CHALLENGE

Gobelet ou flasque personnels pour le ravitaillement liquide.

Pour le jour : aucun matériel obligatoire

Pour la nuit : gilet fluo ou brassard réfléchissant + lampe frontale

LA MAGNUM + LA FILLETTE

Réserve d'eau minimum 1L.

Réserve alimentaire

Gobelet réutilisable **(Eco -responsabilité)** .

Couverture de survie

Sifflet

Pièce d'identité

Téléphone portable

Chaussures de Trail.

Laroussia Rando

Réserve d'eau minimum 1L.

Réserve alimentaire

Gobelet réutilisable **(Eco -responsabilité)** .

Pièce d'identité

Téléphone portable

Chaussures

adaptée au terrain

technique

LAROUSSIA MTB CHALLENGE

Vélo VTT

Casque

Pièce d'identité

Pompe et kit de réparation

LAROUSSIA TRAIL FESTIVAL 2

11 & 12 Avril 2026

REGLEMENT GENERAL

Bidons ou autre dispositif d'hydratation

Respect du code de la route et du peloton

Article 6 - BARRIÈRES HORAIRES ET MISE HORS COURSE

Les barrières horaires sont calculées pour permettre aux participants de rallier l'arrivée dans le temps maximum imposé tout en effectuant d'éventuels arrêts.

Tout concurrent arrivant à un point de contrôle après l'heure limite fixée sera mis hors course après avoir restitué son dossard.

Le jet de détritus en dehors des zones prévues à cet effet aux ravitaillements et aux points d'eau entraînera un retrait du dossard et une mise hors course immédiate.

La Magnum devra être effectué en 7h maximum.

La Fillette devra être effectué en 4h00 maximum.

LAROUSSIA MTB CHALLENGE devra être effectué en 5h maximum. Des contrôles horaires sont effectués à chaque point de ravitaillement.

Article 7 - PRIX- RECOMPENSE-CLASSEMENT-PODIUM

Un cadeau finisher est prévue pour tous les participants ayant terminé les épreuves de LAROUSSIA TRAIL FESTIVAL.

L'accès aux podiums se fait moyennant la présentation de l'original d'une pièce d'identité.

Article 8 - Assurances et risques encourus

LAROUSSIA TRAIL FESTIVAL 2

11 & 12 Avril 2026

REGLEMENT GENERAL

Responsabilité civile : Conformément à la loi, l'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée des épreuves.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence sportive. Il est conseillé aux autres participants de souscrire une assurance individuelle complémentaire.

L'organisation tient à préciser aux participants que les courses proposées requièrent un entraînement physique adapté. En s'inscrivant le participant renonce de fait à faire valoir, toutes revendications, de quelque nature qu'elles soient, à l'encontre du club organisateur. Ceci concerne en particulier tout accident, blessure, vol, dégâts sur biens personnels ou autres, se produisant au cours de l'épreuve

Article 9 - DROIT A L'IMAGE :

En participant LAROUSSIA TRAIL FESTIVAL, le concurrent accepte l'utilisation par L'organisation et ses partenaires de son image ou de sa voix pour toute utilisation promotionnelle en rapport avec l'épreuve.

Article 10 – LITIGES :

En cas de litige, seul le Directeur de course réglera les problèmes éventuels.

Article 11 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Toute inscription à l'événement implique la prise de connaissance du présent règlement ainsi que son acceptation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie du présent règlement, programme, sans préavis et à n'importe quel moment où annuler l'épreuve pour des raisons qui lui seraient imposées par les autorités compétentes.

Article 12 : CAS DE FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier les circuits, ou d'annuler les épreuves sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Article 13 : RESPECT DES PARTICIPANTS, DES ORGANISATEURSET D'AUTRUI

Toute personne ne respectant pas un ou des participants, les organisateurs ou autrui, que ce soit de manière publique ou privée se verra banni à vie de l'événement et l'organisation.

Article 14 - Manquements au règlement

Empreint d'un itinéraire hors balisage représentant un raccourci : Élimination

Absence de matériel obligatoire de la nuit (**LAROUSSIA 24H EVEREST CHALLENGE**) : 1 boucle pénalité

Jet de détritus volontaire par un participant

Élimination

Non-respect de l'organisation, bénévoles ou participants
Non-assistance à personne en difficulté

Élimination
Élimination

Hygiène : boire au goulot des bouteilles de l'organisation `

15 min`

LAROUSSIA TRAIL FESTIVAL 2

11 & 12 Avril 2026

REGLEMENT GENERAL

Article 15 – RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT (ÉVÉNEMENT 100% ÉCORESPONSABLE)

En s'inscrivant au Laroussia Trail Festival, chaque participant s'engage à protéger la nature et à contribuer à un **événement 100% écoresponsable**.

Il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages, plastiques, gourdes, etc.) sur le parcours. **Tout manquement pourra entraîner la disqualification.**

Des poubelles sont disponibles aux postes de ravitaillement et dans le village principal et doivent être impérativement utilisés.

Les gobelets ne sont pas autorisés dans les postes de ravitaillement – chaque participant doit utiliser son gobelet réutilisable personnel.

Ensemble, faisons de cet événement une expérience sportive et responsable, respectueuse de la nature et des générations futures.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE LAROUSSIA 24H EVEREST CHALLENGE

L'organisation mettra à disposition des coureurs des tentes, des tables et des chaises pour leur ravitaillement personnel.

La course se déroule en auto-gestion complète et impose aux participants une autonomie totale où chacun prévoit sa nourriture, son ravitaillement solide, son couchage, etc

L'organisation assure la présence de ravitaillements liquides tout au long de la course. Le coureur doit veiller à disposer, au départ de chaque boucle, de la quantité de boisson nécessaire (pas de ravitaillement sur le parcours). L'organisation fournit de l'eau plate, de l'eau gazeuse, de la boisson gazeuse, de la soupe, du café, **ainsi qu'un repas consistant permettant aux participants de reprendre des forces.**

Les tentes personnelles sont interdites. Les coureurs doivent utiliser exclusivement les tentes mises à disposition par l'organisation pour le repos et le ravitaillement personnel.

Pour des raisons d'organisation, et étant donné que le parc accueillera le lendemain les coureurs des épreuves de trail et de randonnée ainsi que le village principal de l'événement, tout camping ou installation de tentes personnelles est interdit.

Les participants se doivent secours et entraide. Tout manquement à cette règle élémentaire de bonne conduite pourra être sanctionné par l'élimination.

Le port du dossard est obligatoire et doit être visible durant toute la durée de l'épreuve, sous peine de disqualification.

Sauf pour les besoins urgents, les participants ne doivent pas quitter la boucle.

Il est interdit aux non-participants de courir ou de marcher avec les participants sur le parcours, sous peine de disqualification (y compris pour les personnes éliminées). **Toute**

LAROUSSIA TRAIL FESTIVAL 2

11 & 12 Avril 2026

REGLEMENT GENERAL

forme d'assistance est également interdite en dehors des zones prévues par l'organisation.

Les participants les plus lents doivent laisser passer les plus rapide

LAROUSSIA TRAIL FESTIVAL

1ère EDITION 2&3 NOV 2024

REGLEMENT GENERAL

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE LAROUSSIA MTB CHALLENGE :

Les participants doivent respecter les prescriptions de la loi sur la circulation routière.

Les organisateurs ne règlent pas le trafic routier et les concurrents doivent se comporter en usagers normaux de la route.

Leur responsabilité personnelle demeure engagée.

Le port du casque est obligatoire.

Chaque concurrent est tenu de fixer sa plaquette de guidon sur son Vélo.

Les coureurs engagés en MTB XCO doivent être mus exclusivement par la seule force musculaire du participant. **Toute assistance par des coureurs en e-bike est strictement interdite, sous peine de disqualification.**

Toute assistance, dépannage ou entraînement par des personnes en véhicules extérieurs à l'épreuve sont interdits.

Des contrôles seront effectués le long du parcours, tout concurrent surpris en flagrant délit de fraude sera mis hors course.

